

La formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur en 1996

En 1996, les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère ont accueilli 371 000 stagiaires correspondant à 47 millions d'heures-stagiaires pour un volume financier de 1,5 milliards de francs, soit une progression de 25 % par rapport à 1991. Le financement est assuré par les employeurs (deux cinquièmes), par des fonds publics (deux cinquièmes) et par les stagiaires eux-mêmes (un cinquième). Près de 80 % des heures-stagiaires produites le sont en formation diplômante. Près de deux stagiaires sur dix sont inscrits dans des formations qui préparent des diplômes nationaux. La diversité des niveaux de développement des missions de formation continue mises en œuvre par les universités se reflète dans la dispersion du chiffre d'affaires qui varie de moins de 2,5 millions de francs (pour six universités) à plus de 25 millions de francs (pour quatre autres). En 1996, les universités ont délivré 26 500 diplômes préparés en formation continue (soit une progression de 30 % par rapport à 1991).

En 1996, le montant total des ressources financières de la formation continue dans l'enseignement supérieur s'établit à 1 511 millions de francs. Les prescripteurs et financeurs sont les suivants (*tableau Ip.3*) :

- les employeurs privés soumis à la loi de 1971, c'est-à-dire à l'obligation de consacrer une certaine proportion de leur masse salariale à la formation de leurs salariés (au moins 1,5 % pour les entreprises de dix salariés et plus) soit directement (327 millions de francs en 1996), soit par l'intermédiaire des organismes collecteurs paritaires agréés (138 millions de francs) ;
- les employeurs publics pour la formation de leurs agents (89 millions de francs) ;
- les particuliers (175 millions de francs) et les stagiaires qui contribuent au financement de leur formation (94 millions de francs) ;
- les personnes publiques pour la formation de publics autres que leurs employés (600 millions de francs, dont 304 millions de francs des régions et 234 millions de francs de l'État).

Les autres ressources financières proviennent de contrats de sous-traitance avec d'autres organismes de formation (27 millions de francs) et d'activités ou de la vente de produits annexes (61 millions de francs).

S'agissant de la formation continue produite par les universités et les trois instituts nationaux polytechniques (*voir p.2*), la très large dispersion des chiffres d'affaires s'explique pour partie par des différences portant sur la gamme des spécialités ensei-

gnées, par la tradition et l'histoire plus ou moins récente de ces établissements et par des facteurs socio-économiques régionaux. Dans certaines universités, l'importance de la formation continue par rapport aux autres activités est marginale ; dans d'autres, elle correspond mieux à l'exercice effectif d'une mission fondamentale.

En 1996, les dispositifs de formation continue de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur ont accueilli 371 000 stagiaires pour un volume de 47,3 millions d'heures-stagiaires (*tableau II p.3*), dont 123 000 salariés du secteur privé et d'agents d'employeurs publics pour 15,9 millions d'heures-stagiaires, 43 000 demandeurs d'emploi (pour 12,4 millions d'heures-stagiaires), 189 000 particuliers inscrits à leur initiative (17,6 millions d'heures-stagiaires) et 16 000 actifs de professions non salariées (1,4 million d'heures-stagiaires). La durée moyenne des formations des particuliers (92 heures) et celle des actifs non salariés (92 heures) sont proches de celles des formations financées par les employeurs dans le cadre de leur plan de formation (90 heures). En moyenne, les stages destinés aux demandeurs d'emploi durent 286 heures.

La formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur conduit principalement à des diplômes de niveaux I et II (*tableau III p.4*).

– 17 % des stagiaires (64 000 personnes) suivent des formations préparant à des diplômes nationaux (18,6 millions d'heures-

Plus de 30 millions	Lille 1 (86,5)	Paris XI (39,7)	Nantes (34,7)
Entre 15 millions et 30 millions	Paris XIII (25,8) Besançon (22,2) Aix-Marseille 2 (21) CREUFOP (19,8) * Grenoble 2 (18,5) Paris X (15,3)	Lyon I (24,1) Paris XII (21,9) Valenciennes (20,9) Strasbourg 1(19,2) CUCES (17,2) ** Lille 2 (15,1)	Aix-Marseille 3 (23,6) Paris VI (21,4) Toulouse 3(19,8) Saint-Etienne (18,9) Paris V (16,1)
Entre 8 millions et 15 millions	Reims (14,9) Paris VII (14,2) Paris IV (13,4) Caen (12) Rouen (11,8) Lyon 3 (11,5) Paris IX (10,6) INP de Nancy (10)	Lyon 2 (14,7) Université du littoral (14,1) Aix-Marseille 1 (13) Evry-Val-d'Essonne (12) Rennes 1 (11,7) Tours (11,3) Toulouse 2 (10,3) Mulhouse (9,3)	Grenoble 1 (14,3) Paris I (14) Metz (12,7) Lille 3 (11,8) Montpellier 1 (11,6) INP de Toulouse (11,1) Nice (10,2) Nancy I (8,7) (2)
Entre 4 millions et 8 millions	Clermont-Ferrand 1 (7,6) Université d'Artois (6,8) Toulouse 1 (6,6) Université du Maine-Le Mans (6) Limoges (5,8) Pau (5,7) Paris VIII (5,6) Toulon (5,3) Bordeaux 4 (4,3)	INP de Grenoble (7,2) Univ.de techno. de Compiègne (6,7) Strasbourg 3 (6,4) Marne-la-Vallée (5,9) Bordeaux 2 (5,7) Avignon (5,7) Angers (5,5) Chambéry (4,8) Université de Guadeloupe (4)	Université de Picardie (7,2) Orléans (6,7) Montpellier 3 (6,3) Le Havre (5,9) Dijon (5,7) Paris II (5,6) Strasbourg 2 (5,3) Paris III (4,7)
Moins de 4 millions	Rennes 2 (3,4) Bordeaux 3 (2,9) Cergy-Pontoise (2,4) Grenoble 3 (1,9)	Versailles-St-Quentin (3,1) Univ. de Bretagne Sud (2,8) Nancy II (2,1) (2) Clermont-Ferrand 2 (2,4)	Université de La Réunion (2,9) Corte (2,4) La Rochelle (2)
Non-répondants	Bordeaux 1(NR)	Brest (NR) CUEFA *** (NR)	Poitiers (NR)

* Le CREUFOP est le service de formation continue commun aux universités de Montpellier 2 et de Perpignan.

** Le CUCES est un service de formation continue commun aux universités de Nancy I et Nancy 2.

*** Le CUEFA est un service de formation continue commun à Grenoble 1 et à l'INP de Grenoble. Il a, pour partie de ses activités, statut de centre associé du CNAM.

(1) Hors activité des établissements publics administratifs rattachés (écoles nationales supérieures d'ingénieurs, instituts d'études politiques de province, IAE de Paris.

(2) Hors CUCES.

L'organisation de la formation continue universitaire

Selon les termes de l'article 4 de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, la première des « missions du service public de l'enseignement supérieur » est « la formation initiale et continue ».

Pour les quatre-vingts universités et les trois instituts nationaux polytechniques (INP) (assimilés à des universités) il est prévu la création de « services communs de la formation permanente assurant les fonctions d'intérêt commun nécessaires à la cohérence de l'intervention de l'établissement dans le domaine de la formation continue. » (décret du 18 octobre 1985 sur les activités de formation continue dans l'enseignement supérieur).

Ce cadre juridique autorise, de fait, une grande variété des modes d'organisation des activités de formation continue universitaires qui (selon une typologie développée par Michel Feutrie, vice président de l'université de Lille I) empruntent, à des degrés divers, à chacune des trois configurations suivantes :

- un mode d'organisation centralisé, où le service commun anime et coordonne effectivement l'ensemble de l'activité de formation continue ;
- un mode d'organisation autonome où ce service se comporte comme un organisme de formation continue indépendant, ayant des contacts restreints avec le reste de l'université ;
- un mode d'organisation éclaté où le service ne contrôle pas l'ensemble de l'activité de formation continue de l'établissement.

Dans cette configuration ce sont souvent certains instituts universitaires de technologie ou écoles d'ingénieurs qui, ayant mis en place leurs propres services de formation continue, disposent d'une relative indépendance.

Cette diversité organisationnelle, cohérente avec le principe de l'autonomie universitaire, ne facilite pas la collecte de l'information sur l'activité de formation continue des différentes composantes de l'université.

TABLEAU I – Origine des ressources pour la formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur en 1996
(en millions de francs)

Provenance des ressources	Centres régionaux associés du CNAM	CNAM Paris	Instituts du CNAM	Total réseau CNAM	Universités et INP	EPA rattachés à une université	Total universités	Autres EPCSCP et EPA autonomes	Total
Entreprises									
Pour la formation des leurs salariés	17,70	1,96	22,72	42,38	234,91	5,60	240,51	41,03	323,93
<i>dont au titre de l'alternance</i>	0,61	–	–	0,61	32,43	0,18	32,61	0,96	34,18
Pour la formation des travailleurs privés d'emploi	–	–	0,61	0,61	1,93	–	1,93	0,45	2,99
Total	17,70	1,96	23,33	42,99	236,84	5,60	242,44	41,48	326,91
Organismes collecteurs des fonds de formation professionnelle									
– Organismes collecteurs paritaires agréés									
Au titre du plan de formation	5,09	–	4,16	9,25	22,82	0,97	23,79	2,27	35,32
Au titre de l'alternance	0,17	–	0,03	0,20	13,85	–	13,85	–	14,04
Au titre du congé individuel de formation	3,65	–	4,68	8,33	74,44	3,12	77,56	0,91	86,80
– Fonds d'assurance formation des non-salariés	0,02	–	–	0,02	1,69	–	1,69	0,01	1,72
Total	8,93	–	8,87	17,80	112,80	4,09	116,89	3,19	137,88
Particuliers et contributions des stagiaires									
Contrats avec des particuliers	10,72	0,00	27,21	37,93	134,20	1,27	135,47	2,07	175,48
Contributions des stagiaires	31,73	14,15	2,77	48,65	42,02	0,73	42,74	2,86	94,26
Total	42,45	14,15	29,98	86,59	176,22	2,00	178,22	4,93	269,74
Pouvoirs publics									
Pour la formation de leurs agents	0,30	–	9,62	9,92	64,19	2,95	67,14	11,91	88,97
Pour la formation de publics spécifiques :									
– <i>Instances européennes</i>	1,55	–	–	1,55	23,57	0,02	23,60	0,08	25,22
– <i>État</i>	3,10	131,95	10,37	145,41	77,97	1,28	79,25	9,49	234,15
– <i>Régions</i>	112,51	–	0,55	113,06	186,77	0,43	187,20	3,51	303,78
Autres ressources publiques (ASSEDIC, FAS, autres collectivités territoriales)	6,09	–	0,08	6,17	29,76	0,02	29,78	0,64	36,58
Total	123,55	131,95	20,62	276,11	382,27	4,70	386,97	25,62	688,70
Autres organismes de formation	1,42	–	0,78	2,20	20,87	0,01	20,88	4,35	27,44
Total autres ressources	14,52	–	1,45	15,97	41,50	0,32	41,82	2,87	60,66
Total général	208,58	148,05	85,03	441,67	970,50	16,71	987,22	82,45	1511,33

TABLEAU II – Répartition des stagiaires et des heures-stagiaires selon le dispositif de formation continue en 1996

Dispositif de formation continue	Salariés				Demandeurs d'emploi				Particuliers inscrits à leur initiative	Autres profs. libérales, commerçants, artisans	Total
	Plan de formation	Congé individuel de formation	Sous contrat en alternance	Total	Dispositifs financés par l'État	Dispositifs financés par la région	Autres financements publics	Total			
CNAM et son réseau											
Nombre de stagiaires en formation	17 314	1 037	146	18 497	1 210	3 024	2 937	7 171	85 169	1 236	112 073
Nombre d'heures-stagiaires :											
– en centre	1 109 204	198 213	37 448	1 344 865	158 043	320 776	362 492	841 311	7 745 033	83 368	10 014 577
– en stage pratique	63 596	92 253	3 618	159 467	24 747	28 097	15 527	68 371	20 232	11 544	259 614
Total	1 172 800	290 466	41 066	1 504 332	182 790	348 873	378 019	909 682	7 765 265	94 912	10 274 191
Nombre de stagiaires formés	14 171	722	96	14 989	595	2 146	2 047	4 788	53 423	1 011	74 211
Universités, INP, EPA rattachés											
Nombre de stagiaires en formation	82 636	9 360	3 366	95 362	7 269	19 057	9 411	35 737	103 376	13 835	248 310
Nombre d'heures-stagiaires :											
– en centre	7 892 819	3 279 628	1 363 114	12 535 561	2 010 697	5 186 046	2 775 857	9 972 600	9 069 434	1 172 774	32 750 369
– en stage pratique	272 292	415 240	531 750	1 219 282	224 626	850 136	206 283	1 281 045	624 857	61 704	3 186 888
Total	8 165 111	3 694 868	1 894 864	13 754 843	2 235 323	6 036 182	2 982 140	11 253 645	9 694 290	1 234 748	35 937 526
Nombre de stagiaires formés	61 922	6 120	2 513	70 555	4 410	12 757	5 392	22 559	74 566	8 556	176 236
Autres EPCSCP et EPA autonomes											
Nombre de stagiaires en formation	8 512	191	275	8 978	76	184	193	453	919	501	10 851
Nombre d'heures-stagiaires :											
– en centre	418 788	89 623	84 938	593 349	28 968	75 836	76 391	181 195	68 233	104 969	947 746
– en stage pratique	5 310	16 160	–	21 470	6 942	41 333	12 858	61 133	30 573	1 016	114 192
Total	424 098	105 776	84 938	614 812	35 910	117 169	89 249	242 328	98 806	105 985	1 061 931
Nombre de stagiaires formés	8 433	91	63	8 587	36	165	164	365	868	482	10 302
Ensemble du supérieur											
Nombre de stagiaires en formation	108 462	10 588	3 787	122 837	8 555	22 265	12 541	43 361	189 464	15 572	371 234
Nombre d'heures-stagiaires :											
– en centre	9 420 811	3 567 464	1 485 500	14 473 775	2 197 708	5 582 658	3 214 740	10 995 106	16 882 700	1 361 111	43 712 692
– en stage pratique	341 198	523 653	535 368	1 400 219	256 315	919 566	234 668	1 410 549	675 662	74 264	3 560 694
Total	9 762 009	4 091 110	2 020 868	15 873 987	2 454 023	6 502 224	3 449 408	12 405 655	17 558 361	1 435 645	47 273 648
Nombre de stagiaires formés	84 526	6 933	2 672	94 131	5 041	15 068	7 603	27 712	128 857	10 049	260 749

TABLEAU III – Répartition des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur selon leur nature et le niveau de formation en 1996

	Niveaux I et II		Niveau III		Niveau IV		Niveau V et VI		Niveau indéterminé		Total	
	Nbre de stagiaires	Nbre d'heures-stagiaires (milliers)	Nbre de stagiaires	Nbre d'heures-stagiaires (milliers)	Nbre de stagiaires	Nbre d'heures-stagiaires (milliers)	Nbre de stagiaires	Nbre d'heures-stagiaires	Nbre de stagiaires	Nbre d'heures-stagiaires (milliers)	Nbre de stagiaires	Nbre d'heures-stagiaires (milliers)
CNAM et son réseau												
Formations diplômantes												
diplôme ou titre national et diplôme d'établissement *	65 668	6 165	31 581	3 269	945	145	50	10	8 876	423	107 119	10 012
Formations professionnelles non diplômantes												
dont la durée est supérieure ou égale à 100 heures	160	36	665	58	344	48	10	2	222	18	1 402	163
dont la durée est inférieure à 100 heures	1 328	34	538	16	145	10	26	2	1 238	27	3 274	90
Formations générales à caractère culturel	–	–	97	3	–	–	–	–	142	3	239	6
Total	67 157	6 236	32 881	3 345	1 434	203	86	14	10 477	472	112 034	10 270
Universités, INP et EPA rattachés												
Formations diplômantes												
diplôme ou titre national	25 295	8 708	14 376	5 806	21 340	3 509	1 530	210	820	46	63 360	18 279
diplôme d'établissement	18 708	4 691	9 593	2 563	2 354	561	286	45	269	37	31 213	7 897
Formations professionnelles non diplômantes												
dont la durée est supérieure ou égale à 100 heures	3 960	727	7 125	786	3 364	479	1 086	141	7 755	1 096	23 291	3 230
dont la durée est inférieure à 100 heures	14 207	543	15 643	810	7 723	822	3 955	329	29 136	1 124	70 664	3 627
Formations générales à caractère culturel	2 825	95	3 094	98	1 552	250	680	25	51 633	2 436	59 784	2 904
Total	64 998	14 764	49 831	10 064	36 332	5 620	7 536	750	89 613	4 739	248 310	35 938
Autres EPCSCP et EPA autonomes												
Formations diplômantes												
diplôme ou titre national	553	326	196	37	–	–	–	–	–	–	749	364
diplôme d'établissement	350	147	70	43	–	–	–	–	–	–	420	190
Formations professionnelles non diplômantes												
dont la durée est supérieure ou égale à 100 heures	783	156	54	27	–	–	–	–	50	7	886	190
dont la durée est inférieure à 100 heures	5 346	210	1 039	31	373	13	345	8	672	14	7 775	275
Formations générales à caractère culturel	1 021	43	–	–	–	–	–	–	–	–	1 021	43
Total	8 053	882	1 358	138	373	13	345	8	721	21	10 851	1 062
Ensemble du supérieur												
Formations diplômantes												
diplôme ou titre national	25 848	9 035	14 572	5 844	21 340	3 508	1 530	210	820	46	64 109	18 642
diplôme d'établissement **	84 726	11 003	41 244	5 875	3 299	706	336	55	9 145	460	138 752	18 099
Formations professionnelles non diplômantes												
dont la durée est supérieure ou égale à 100 heures	4 903	920	7 844	871	3 708	527	1 096	143	8 027	1 122	25 579	3 583
dont la durée est inférieure à 100 heures	20 881	787	17 220	857	8 241	845	4 326	338	31 046	1 165	81 713	3 992
Formations générales à caractère culturel	3 846	138	3 191	101	1 552	250	680	25	51 775	2 439	61 044	2 953
Total	140 208	21 882	84 070	13 547	38 139	5 836	7 967	772	100 811	5 232	371 195	47 270

* Tous les diplômes d'établissement du CNAM sont homologués.

** Y compris tous les diplômes du CNAM.

TABLEAU IV – Nombre de diplômes délivrés par les universités et les INP dans le cadre de la formation continue en 1996 (hors IUT)

Spécialité	Diplôme Capacité en droit	Premier cycle			Deuxième cycle					Troisième cycle			Total
		DAEU	DEUG DEUST	Diplôme d'université	Licence	Maîtrise	MST, MIAGE MSG	DECS DESCF	Diplôme d'université	DESS	DEA	Diplôme d'université	
Lettres et arts	–	3 250	130	330	530	570	40	–	390	200	20	20	5 480
Sciences humaines	–	610	540	270	830	410	100	–	620	470	10	140	4 000
Droit, sciences politiques	140	30	160	210	130	160	0	–	160	120	20	160	1 290
Sciences, technologie	–	670	390	1 010	460	510	130	–	1 140	490	130	170	5 100
Sciences éco., gestion, comptabilité	–	30	100	500	420	280	320	40	670	960	80	250	3 650
Médecine, pharmacie, odontologie	–	–	–	760	–	70	–	–	1 880	60	–	2 030	4 800
Sciences et techn. des activ. phys. et sportives	–	50	30	40	30	10	10	–	320	10	40	–	540
Total	140	4 640	1 350	3 120	2 400	2 010	600	40	5 180	2 310	300	2 770	24 860

Département d'enseignement	Nombre de DUT délivrés
Biologie appliquée	30
Chimie	40
Génie chimique	–
Génie civil	–
Génie des télécommunications et réseaux	40
Génie électrique et informatique industrielle	100
Génie mécanique et productique	70
Génie thermique et énergie	–
Hygiène et sécurité	10
Mesures physiques	30
Maintenance industrielle	20
Science et génie des matériaux	–
Métrologie, contrôle qualité	–
Organisation et gestion de la production	10
Total secteur secondaire	350
Informatique	150
Gestion des entreprises et des administrations	620
Information, communication	20
Carrières juridiques	40
Carrières sociales	100
Statistiques et traitement informatique des données	–
Techniques de commercialisation	300
Services et réseaux de communication	10
Transport logistique	100
Total secteur tertiaire	1 340
Total	1 690

Spécialité de formation	Niveau de formation et diplôme			
	Informatique	Sciences et techniques	Tertiaire	Ensemble
Niveau III				
DPC, DPCE, DPCT	318	415	446	1 179
Autres diplômes homologués	–	–	406	406
DUT	11	–	23	34
Total niveau III	329	415	875	1 619
Niveau II				
DEST, DESE, DESA	783	1 025	470	2 278
Autres diplômes homologués	50	51	1 197	1 298
Total niveau II	833	1 076	1 667	3 576
Niveau I				
Diplômes d'ingénieur et diplômes du CNAM	247	414	14	675
Autres diplômes homologués	7	–	825	832
DESS	–	–	13	13
DEA	4	16	36	56
Doctorat	6	21	7	34
Total niveau I	264	451	895	1 610
Total	1 426	1 942	3 437	6 805

stagiaires) et 37 % des stagiaires (139 000 personnes) préparent des diplômes d'établissement (18 millions d'heures-stagiaires). Seulement 22 % des heures-stagiaires produites le sont pour des formations professionnelles non diplômantes ou pour des formations générales à caractère culturel ;

- 38 % des stagiaires (140 000 personnes) participent à des formations de niveau I ou II et 23 % à des formations de niveau III (84 000 personnes). Pour 27 % des stagiaires, le niveau de la formation est indéterminé, c'est-à-dire non renseigné ou non significatif compte tenu de la nature de la formation suivie. Seuls 12 % des stagiaires sont déclarés inscrits dans des formations de niveau inférieur au niveau III ;

- plus de la moitié des stagiaires en formations diplômantes (111 000 personnes) suivent des formations de niveau I ou II.

En 1996, les universités ont délivré 26 500 diplômes préparés en formation continue dont 4 000 en sciences humaines, 5 000 en lettres et arts, 5 000 en sciences et technologie, 4 800 en médecine-pharmacie et odontologie, 3 650 en sciences économiques, gestion et comptabilité et 1 700 DUT (*tableaux IV et V*). En deuxième cycle (10 230 diplômes dont 5 180 diplômes d'université) et troisième cycle (5 380 diplômes dont 2 770 diplômes d'université), la répartition des diplômes entre diplômes d'université et diplômes nationaux est sensiblement égale.

1 205 diplômes ou titres d'ingénieurs préparés en formation continue ont été décernés en 1996.

Le CNAM et son réseau (*tableau VI*) ont délivré 6 800 diplômes en 1996, dont 3 600 au niveau II et 1 610 au niveau I.

L'éventail des spécialités de formation continue dans l'enseignement supérieur est particulièrement large. Parmi les quatre-vingt-treize spécialités de formation – selon la nomenclature élaborée par le Conseil national de l'information statistique – quatre-vingt-huit donnent lieu à un accueil effectif de stagiaires. Vingt spécialités suivies par au moins 5 000 stagiaires regroupent 80 % de l'ensemble des stagiaires.

Joëlle Grille
et Patrick Midy, DPD C4

Le réseau du CNAM

Le réseau du CNAM comprend :

- le conservatoire national des arts et métiers (CNAM), grand établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Organisme de promotion supérieure du travail, il comporte en particulier trente-quatre instituts et centres spécialisés (composantes non personnalisées du CNAM, localisées à Paris ou en province, offrant des formations spécifiques : expertise comptable, froid industriel, techniques de la documentation, etc.) ;
- cinquante-trois centres associés (associations loi de 1901 ou composantes d'autres entités) soumis à tutelle pédagogique du CNAM et bénéficiant de son label.

La production de formation continue par le réseau du CNAM est organisée selon trois formes d'enseignement :

- en cours du soir, hors temps de travail, le soir ou le samedi ;
- pendant le temps de travail, en stages de formation continue sur mesure, de courtes ou moyennes durées, pris en charge soit dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, soit au titre du congé individuel de formation, soit par les individus eux-mêmes ;
- dans le cadre d'une offre de formations professionnelles longues et spécifiques.

Les formations du CNAM sont dispensées dans soixante-dix services d'enseignements regroupés en sept départements : économie et gestion, travail et entreprise, génie mécanique-matériaux énergétique, informatique, mathématiques, physique-électronique, sciences chimiques biologiques et nucléaires.

Le champ de l'enquête

Les établissements de formation continue

- Les universités et instituts nationaux polytechniques (INP) (y compris leurs composantes : UFR, IUT, IUP, instituts ou écoles non personnalisés) et les établissements publics administratifs rattachés aux universités (écoles nationales supérieures d'ingénieurs, instituts d'études politiques de province, IAE de Paris).
- Le réseau du CNAM, en distinguant le CNAM de Paris (non compris ses instituts), les instituts du CNAM, les centres régionaux associés du CNAM (pour la plupart il s'agit d'associations selon la loi de 1901 ayant reçu l'agrément du CNAM mais ils comprennent également quelques composantes agréées d'autres entités, notamment d'universités).
- Les autres établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur : les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel autres que les universités et INP (instituts nationaux de sciences appliquées, écoles centrales de province et grands établissements tels que l'ENSAM, l'IEP de Paris, l'INALCO, les écoles normales supérieures, l'École centrale des arts et manufacture, le Muséum national d'histoire naturelle) et les établissements publics autonomes (principalement les écoles nationales d'ingénieurs).

Les activités retenues

- Toutes les activités de formation continue au sens de la loi d'orientation de 1984 sur l'enseignement supérieur et de son décret d'application de 1985 qui vise « les missions

de formation professionnelle continue et d'éducation permanente définies au livre IX du Code du travail (loi de 1971). La formation des adultes en reprise d'études, seulement inscrits en formation initiale et non identifiés comme stagiaires de la formation continue n'est pas prise en compte.

- S'agissant du réseau du CNAM, notamment du CNAM de Paris, outre les activités de formation continue selon la définition précédente, sont également prises en compte les activités de formation en cours du soir et toute l'activité de promotion supérieure du travail.

Les stagiaires

Les nombres de stagiaires en formation résultent de la totalisation des nombres de personnes ayant participé à tout stage dont au moins une partie s'est déroulée au cours de l'année civile 1996.

C'est-à-dire qu'une personne ayant suivi, par exemple, deux stages différents au cours de l'année sera comptabilisée pour deux stagiaires. Une personne suivant un stage commençant au cours d'une année civile n et se terminant au cours de l'année $n + 1$ sera comptabilisée une première fois au titre de l'année puis une seconde au titre de l'année $n + 1$.

Pour trois universités et un centre associé du CNAM, aucune information n'a été obtenue. L'absence de ces réponses mineure de un à trois points de pourcentage les évaluations nationales présentées ici.